

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 8 AOÛT 2018**

2018-08-08-1

**1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 8 août 2018 à 19 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Maxime Dupont	maire de Saint-Guy
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire sont aussi présents.

2018-08-08-2

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration
  - 3.1 Nomination du directeur général à titre de répondant pour la MRC des Basques relativement à la Loi favorisant le respect et la neutralité religieuse de l'État
  - 3.2 Autorisation de dépôt d'une demande auprès de Recyc-Québec dans le cadre du Programme de soutien aux centres de tri de la collecte sélective municipale et nomination d'un signataire
  - 3.3 Communications Service incendie
  - 3.4 Acceptation de la reddition de compte du Programme de Sécurité incendie pour la réalisation de l'étude d'opportunité
4. Développement régional
  - 4.1 Autorisation Bail emphytéotique Parc du Mont St-Mathieu
  - 4.2 Discussions Fonds de développement provenant des redevances éoliennes
5. Correspondance
6. Divers
  - 6.1 Demandes aux candidats en vue des élections provinciales
  - 6.2 Plante aquatique envahissante : Myriophylle à épi
7. Prochain Conseil le mercredi 29 août 2018 à 19 h 30 à Saint-Clément
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

On décide de débiter par le point 3.3 immédiatement.

2018-08-08-3

**3. ADMINISTRATION**

2018-08-08-3.1

**3.1 Nomination du directeur général à titre de répondant pour la MRC des Basques relativement à la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État**

Sur une proposition de M. Alain Bélanger,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme M. Claude Dahl, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre de répondant pour la MRC des Basques relativement à la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes.

ADOPTÉE

2018-08-08-3.2

**3.2 Autorisation de dépôt d'une demande auprès de Recyc-Québec dans le cadre du Programme de soutien aux centres de tri de la collecte sélective municipale et nomination d'un signataire**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Basques souhaite déposer une demande d'aide financière (ci-après la « DEMANDE ») auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Programme de soutien aux centres de tri de la collecte sélective municipale (ci-après le « PROGRAMME »);

**CONSIDÉRANT QUE** si la DEMANDE est acceptée par les instances décisionnelles de RECYC-QUÉBEC, une convention d'aide financière interviendra entre la MRC des Basques et RECYC-QUÉBEC (ci-après la « CONVENTION »);

**CONSIDÉRANT QU'**il peut survenir des situations nécessitant que des modifications soient apportées à cette CONVENTION;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,  
Il est unanimement résolu :

D'autoriser M. Claude Dahl, directeur général, à déposer la DEMANDE auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du PROGRAMME, à fournir tout document pouvant être requis par RECYC-QUÉBEC pour l'analyse de cette demande, et à organiser, le cas échéant, une visite des locaux du centre de tri faisant l'objet de la DEMANDE;

D'autoriser M. Claude Dahl, directeur général, à signer la convention d'aide financière à intervenir entre la MRC des Basques et RECYC-QUÉBEC eu égard à cette DEMANDE;

D'autoriser M. Claude Dahl, directeur général, à signer, au besoin, tout avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre la MRC des Basques et RECYC-QUÉBEC eu égard à la DEMANDE.

ADOPTÉE

2018-08-08-3.3

**3.3 Communications Service incendie**

MM. Pascal Rousseau et Jacques-Éric Mercier, respectivement directeurs du service des incendies de la Ville de Trois-Pistoles et de la Municipalité de Saint-Clément, présentent l'état de la situation concernant la couverture incendie sur le territoire comportant des lacunes importantes. Afin de pallier à la situation, l'achat d'équipements plus performants offrant une meilleure couverture sur le territoire est sérieusement à envisager, notamment pour améliorer l'intervention incendie, et ce, pour la sécurité de tous les citoyens. Les frais reliés à ces achats pourraient faire l'objet d'une quote-part des municipalités au montant total de 7 251,70 \$ par année pour 5 ans.

On procède à un tour de table. Dans l'ensemble, les maires sont en accord, malgré qu'ils préfèrent obtenir de plus amples informations à ce sujet. Il en sera question à une séance subséquente en vue de l'adoption du budget 2019.

M. Jean-Pierre Rioux quitte la séance à 19 h 40 et revient à 19 h 55.

On retourne au point 3.1 et les suivants.

2018-08-08-3.4

**3.4 Acceptation de la reddition de compte du Programme de Sécurité incendie pour la réalisation de l'étude d'opportunité**

**CONSIDÉRANT QU'**une étude d'opportunité visant la mise en commun de services en sécurité incendie sur le territoire de la MRC des Basques a été réalisée dans le cadre du Programme Sécurité incendie en 2017-2018 par M. Marc Lemay, chargé de projet, et ce, en collaboration avec les directeurs des services en sécurité incendie ainsi que les directeurs généraux, maires et/ou conseillers de chaque municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le MAMOT a accordé une aide financière de 17 640 \$ à la MRC des Basques pour la réalisation de cette étude, équivalant à la moitié du montant total et qu'une reddition de compte fait partie des exigences du ministère;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Roger Martin,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques entérine la reddition de compte de l'étude d'opportunité visant la mise en commun des services en sécurité incendie sur le territoire de la MRC des Basques proposée, et ce, pour dépôt au MAMOT.

ADOPTÉE

2018-08-08-4

**4. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

2018-08-08-4.1

**4.1 Autorisation Bail emphytéotique Parc du Mont St-Mathieu**

Une résolution pour accorder un bail emphytéotique en faveur de la Corporation du Parc du Mont St-Mathieu a fait l'objet de quelques discussions lors de séances antérieures et est présentée à nouveau. N'ayant pas assez d'informations, notamment une carte délimitant la superficie qui serait sous emphytéose, le sujet est reporté à la séance du Conseil du 29 août 2018.

M. Simon Lavoie quitte la séance à 20 h 50.

2018-08-08-4.2

**4.2 Discussions Fonds de développement provenant des redevances éoliennes**

Le projet de la Politique d'investissement du Fonds économique éolien est présenté aux maires, ayant comme objectif de stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises traditionnelles et de l'économie sociale, ainsi que pour le soutien à la relève entrepreneuriale. Le CLD des Basques serait l'organisme mandataire responsable de l'application de cette politique. L'ensemble des maires étant en accord avec ladite politique, elle sera déposée pour adoption lors d'une séance subséquente.

2018-08-08-5

**5. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance à traiter.

2018-08-08-6

**6. DIVERS**

2018-08-08-6.1

**6.1 Demandes aux candidats en vue des élections provinciales**

En prévision des élections provinciales le 1<sup>er</sup> octobre prochain, il serait important que les maires reçoivent les divers candidats à tour de rôle afin de discuter des besoins de chacune des municipalités, de même que du côté de la MRC des Basques au niveau des projets communs pour l'ensemble du territoire.

2018-08-08-6.2

**6.2 Plante aquatique envahissante : Myriophylle à épi**

M. Roger Martin informe qu'une plante aquatique fait des ravages dans 180 lacs de la province, notamment en Estrie, en Montérégie, dans les Laurentides, en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue : le myriophylle à épi.

Le lac St-Mathieu n'est pas encore touché par cette plante, mais afin d'éviter la propagation, le nettoyage des embarcations avant la mise à l'eau est primordial. De la sensibilisation est faite auprès des riverains dans le but de préserver la biodiversité et un lac en santé.

2018-08-08-7

**7. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 29 AOÛT 2018 À 19 H 30 À SAINT-CLÉMENT**

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 29 août 2018 à 19 h 30 au Centre des loisirs, situé au 1, rue St-Pierre à Saint-Clément.

2018-08-08-8

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jean-Marie Dugas de lever la séance à 21 h 25.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
BERTIN DENIS, PRÉFET

\_\_\_\_\_  
CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.